

La société qui a mis au point un procédé chimique permettant de décontaminer les déchets du bâtiment comportant de l'amiante [VALAME](#) (siège à Armentières) est lauréate du dispositif Première Usine lui permettant ainsi de bénéficier d'un financement pour son développement. 51 projets sont soutenus à hauteur de 240 millions d'euros de soutien public depuis le lancement du dispositif. www.valame.com